



# DOSSIER DE CANDIDATURE JEUNES SAPEURS POMPIERS

Section VITROLLES

Année 2017-2018



## Devenir Jeune Sapeur-Pompier

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vitrolles, recrute jusqu'à 12 jeunes né(e)s entre le 01/07/02 au 31/12/03.

Cette section a pour but de faciliter le recrutement en tant que sapeur-pompier volontaire ou professionnel, en proposant une formation de 3 ans à l'issue de laquelle les Jeunes Sapeurs-Pompiers passeront leur Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier, qui leur donnera l'équivalence à la formation de base des sapeurs-pompiers.

### Attention :

Seuls les dossiers complets seront recevables.



## LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITES

- Être né(e)s entre le 01/07/02 au 31/12/03
- Fournir la photocopie des 2 derniers bulletins scolaires de l'enfant
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et activités extra-scolaires
- Fournir une photocopie de la CNI des parents et de l'enfant (ou livret de famille)
- Fournir deux photos d'identité moins de 3 mois
- Faire établir un certificat d'aptitude médical pour la pratique du sport
- Fournir une attestation de réussite 50 mètres natation délivrée par un BEESAN
- Compléter les documents en annexes

## LES EPREUVES DE PRESELECTION

*(Les parents ne pourront pas assister aux différentes épreuves)*

### **I. Première partie : tests écrits et sportifs**

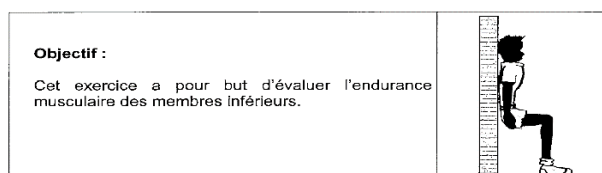
Chaque candidat devra se présenter muni de la convocation (qui lui sera adressée à l'issue de la clôture des candidatures), d'une pièce identité, de son équipement sportif et du matériel scolaire nécessaire.

#### 1. Les épreuves écrites : durée 1h30

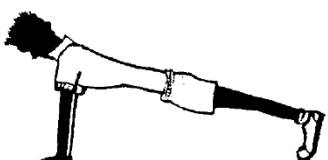
- une dictée ou une courte rédaction d'une vingtaine de lignes (Coefficient 2)
- deux exercices de mathématique de niveau 5ème collège (Coefficient 2)

#### 2. Les épreuves physiques : 4 Epreuves (coefficient 3)

- Endurance musculaire des membres inférieurs (test de Killy)

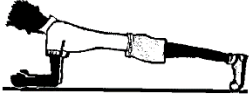


- Endurance musculaire des membres supérieurs (pompes)

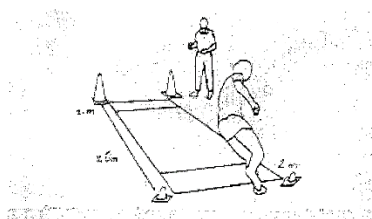




- Endurance des muscles du bas et de la ceinture pelvienne (test de gainage)

<p><b>Objectif :</b></p> <p>Cet exercice a pour but de mesurer l'endurance des muscles du bas du dos et de la ceinture pelvienne très souvent sollicités dans les interventions (transport de matériel, de victime).</p>	
--	--

- Endurance cardio-vasculaire (test de Luc Leger)



## II. Deuxième partie : entretien avec le jury

D'une durée de 10 mn, cet entretien permettra de connaître l'enfant (présentation), d'apprécier sa motivation et sa capacité à s'intégrer dans une équipe (questions diverses). Seul l'enfant sera face au jury, composé de 3 à 4 personnes.

**Nota :** A l'issue de toutes les épreuves, une liste d'aptitude sera établie. Maximum 12 candidats ayant obtenue les meilleures moyennes seront retenues suite à délibération du « jury final ».

Seuls les candidats ayant participé à toutes les épreuves pourront être classés. Les autres seront placés sur liste d'attente.

Une visite médicale sera effectuée sur convocation auprès d'un médecin sapeur-pompier des Bouches-du-Rhône. Elle sanctionnera l'inscription définitive des jeunes.

En cas d'inaptitude ou de défection d'un candidat, les jeunes gens inscrits sur liste d'attente seront sollicités dans l'ordre des résultats obtenus.



## Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.)

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers constituent un véritable vivier de recrutement, tant pour les Sapeurs-Pompiers Volontaires que pour les Sapeurs-Pompiers Professionnels.

Aujourd'hui, on en compte plus de 20 000 en France et 400 dans les Bouches-du-Rhône, ils sont regroupés en associations dans différents centres de secours.

L'école départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Bouches-du-Rhône regroupe 20 sections et plus de 200 animateurs sapeurs-pompiers pour la plupart.

Leur objectif est de regrouper des adolescents de 13 à 18 ans pour promouvoir leur sens civique, développer leur esprit de dévouement et leur apporter un enrichissement humain grâce à des activités dans lesquelles l'esprit d'entente et de partage est développé.

## ORGANISATION

Les cours théoriques et pratiques ainsi que les activités sportives nécessitent une disponibilité assidue les mercredi après-midi ou samedi (en fonction des emplois du temps scolaire et du fonctionnement interne de la section). Pour un certain nombre d'activités sportives et certaines manifestations commémoratives, la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est obligatoire (cross départemental, challenge de la qualité, 8 mai, 11 novembre, congrès, journée nationale des sapeurs-pompiers, etc....) : un planning sera établi en début d'année.

L'uniforme et la tenue de travail sont fournis par l'association, seuls les effets sportifs peuvent rester à la charge des parents.

L'inscription au sein de la section impose l'adhésion au règlement intérieur de l'association et du corps départemental.

Financée exclusivement à partir de subvention et de dons, **une participation sous forme de cotisation sera demandée lors de l'inscription de l'enfant.**

Cette cotisation est fixée par le règlement intérieur de l'association, celle-ci vous sera communiquée lors du recrutement.

Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vitrolles  
Rue Charles-François du Périer Dumouriez  
13127 Vitrolles  
04.42.34.42.50  
sectionjspvitrolles@gmail.com

